Connaître la réglementation en vigueur durant le transport, la transformation et la commercialisation des denrées alimentaires d’origine agricole le 16 février 2016

Public concerné : Agriculteurs, et Porteurs de projet, souhaitant étendre leurs activités vers la transformation et/ou souhaitant maîtriser la réglementation sanitaire en vigueur , et connaître les dérogations possibles sur le territoire

Contenu

Mardi 16 février 2016
De 9h à 13h
- Etude des obligations réglementaires en fonction des modes de commercialisation
- Présentation des règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail,
- Exigences en matière de température de stockage
- Etude du paquet hygiène et de son incidence sur la conception des locaux
- Règlementation sur le transport et l’entreposage de denrées alimentaires
- Obligations règlementaires en terme de DLC/DLUO, durée de vie d’un produit

Mardi 16 février 2016
De 14h à 17h
- Intervention de la DDPP du Var sur les dérogations possibles, les démarches à effectuer
- Visite de la laiterie du LEAP Provence Verte, qui possède un agrément CE

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)

Tarifs

Adhérent 20E/j€
Non adhérent 30E/j€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Joseph RANDRIAMANANANDRO
agribiovar@bio-provence.org
Agribio 83
Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne
83 340
CANNET DES MAURES
Tel. 04 94 73 24 83

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

16 févr 2016 09:00 - 17:00 (7hrs)	Au LEAP Provence Verte, Saint Maximin-La-Sainte-Baume 83470 Saint Maximin-La-Sainte-	: Claire JULIEN, Formateur au CFPPA De Florac et la DDPP (Direction départementale de Protection de la Population) du Var

Financeur(s)